



Cap sur Ambition France Transports !

Le GART a participé au lancement de la conférence sur le financement de l'avenir des mobilités, le 5 mai dernier à Marseille. Cet événement ouvre une dynamique essentielle pour repenser collectivement le modèle de financement et ainsi apporter des solutions pérennes à la hauteur des attentes de nos concitoyens. Au travers des ateliers thématiques auxquels nous participerons, le GART s'engagera de façon constructive et fédératrice dans cette démarche pour en faire un moment utile pour les autorités organisatrices de la mobilité et les usagers des transports. À cette occasion, nous consacrons une édition spéciale de notre newsletter, présentant en détail l'ensemble des propositions que nous défendrons dans le cadre de cette concertation nationale.



Louis Nègre
Président du GART

"Les AOM locales et régionales doivent faire face à la régénération de leurs infrastructures, au renouvellement de leurs flottes de véhicules et à la poursuite du développement de l'offre de mobilité et de l'intermodalité entre les réseaux de transport. Il est donc essentiel d'élargir leur panier de ressources afin qu'elles puissent opter pour le ou les leviers les plus pertinents pour leur territoire."

Évolution du versement mobilité des AOM locales

Cette piste a notamment été actionnée dans le cadre du protocole d'accord entre l'État et Île-de-France Mobilités quant au financement de l'AOM francilienne entre 2024 et 2030.

Fléchage d'une partie des recettes du secteur autoroutier

S'inscrit dans la perspective de l'échéance prochaine des trois principales concessions entre 2031 et 2036.

Augmentation de la fraction du produit de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre du premier marché carbone ETS 1

Le Sénat avait voté l'affectation annuelle d'une fraction de 250 millions d'euros aux AOM locales dans le cadre des discussions du projet de loi de finances 2025. À la suite de la commission mixte paritaire, cette fraction a été abaissée à 50 millions d'euros.

Affectation d'une partie des recettes provenant d'ETS 2

Le second marché des quota carbone entrera en vigueur en 2027 ou 2028, et concernera les secteurs du bâtiment et du transport routier. Potentiel annuel de 6 à 8,5 milliards d'euros dont 1,5 milliard d'euros au titre du Fond social pour le climat.

Mieux faire contribuer les usagers

Les AOM disposent de la liberté tarifaire et peuvent, si elles le souhaitent, faire évoluer la contribution des usagers qui est, en France, l'une des moins élevées d'Europe.

Faire contribuer les livraisons de logistique urbaine

Nous proposons une écocontribution sur les colis livrés à domicile, voire un mécanisme de taxation du chiffre d'affaires des entreprises de e-commerce et/ou de leurs plus importants transporteurs.

Une démarche fédératrice

Ces dernières semaines, les élus du GART ont organisé un cycle de rencontres leur permettant de mieux appréhender les attentes de l'écosystème de la mobilité. Il ressort de cette concertation une volonté partagée que la conférence de financement ne se limite pas au financement des infrastructures mais aborde de façon globale l'ensemble des problématiques financières en matière d'investissement et de fonctionnement auxquelles font face les autorités organisatrices de la mobilité.



Une mobilisation sur les enjeux de financement

Un premier cycle a été mené le 17 avril 2025, réunissant les opérateurs de transport (FNTV, OTRE, UTPF), les représentants des usagers (FNAUT et FUB) ainsi que les organisations professionnelles qui représentent les entreprises contribuant au financement de la mobilité au travers du versement mobilité (CPME et MEDEF).

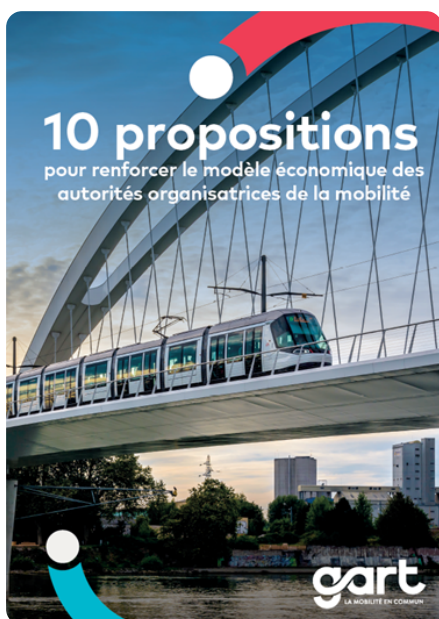
EN SAVOIR PLUS

Un dialogue avec les acteurs de la logistique urbaine

Les 28, 29 et 30 avril derniers, le GART a également engagé une série d'auditions avec les acteurs de la logistique urbaine (Les Boîtes à Vélo, CGF, FNTR, OTRE, L'Union TLF), illustrant notre volonté de consolider nos positions et les orientations à défendre dans le cadre d'Ambition France Transports.

EN SAVOIR PLUS

En kiosque



10 propositions pour renforcer le modèle économique des AOM

Avec le soutien éclairé de son Conseil scientifique, le GART a engagé une réflexion sans précédent pour aboutir à 10 propositions, permettant aux AOM locales et régionales de mettre en place des politiques publiques de mobilité à la hauteur des enjeux climatiques et des attentes de nos concitoyens.

TÉLÉCHARGER



Mobilité, repenser le modèle économique

Vous y trouverez données chiffrées, exemples concrets et pistes de réflexion qui constituent une base solide pour nourrir le débat public et les échanges à venir dans le cadre de la conférence de financement des mobilités.

TÉLÉCHARGER

[Se désinscrire](#)



